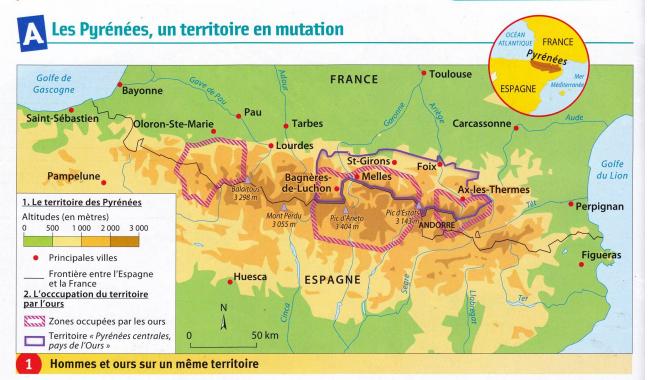
Étude de cas

Réintroduire l'ours dans les Pyrénées : un aménagement discuté

- Dans les Pyrénées françaises, l'abandon des cultures pose de réels problèmes d'aménagement du territoire. La protection de l'environnement du milieu montagnard pourrait permettre de relancer les activités économiques et de mettre en œuvre un développement durable.
- Quels sont les enjeux du développement durable posés par la réintroduction de l'ours ?

Aménagement: action volontaire d'une collectivité (État, région, département, commune...) sur l'organisation de son territoire (répartition de la population, distribution des activités économiques, équipements, environnement...).



2 L'évolution des activités humaines et leurs conséquences

Au XIXº siècle, toute la chaîne des Pyrénées était densément habitée et travaillée; l'homme occupait presque tout le domaine de l'ours. Celui-ci trouvait sa nourriture dans la forêt et complétait parfois ce régime par quelques emprunts aux vergers et aux champs: elle était donc, pour une grande part, liée aux activités de l'homme. Le XXº siècle a vu au contraire la désertification agricole des Pyrénées. En dehors du Béarn, les troupeaux qui transhument encore sont laissés, l'été, sans berger, dans les hautes vallées. La montagne n'est plus ce qu'elle était mais elle n'est pas vide pour autant. Des résidences secondaires ont envahi les villages désertés et quelques nouveaux résidents permanents s'installent pour développer des

élevages de lamas ou de chiens huskies. Les touristes occupent maintenant, à grand bruit, pendant l'été, une grande partie de la haute montagne. Mais ces habitants nouveaux ne créent pas un milieu favorable à l'ours. Ils ne cultivent pas et n'entretiennent guère la nature ; ils apportent beaucoup de déchets.

Si l'ours des Pyrénées est en train de disparaître, c'est probablement parce que les paysans sont partis (ce qui a appauvri le milieu montagnard). C'est aussi, par suite des modes de vie des nouveaux habitants de la montagne, que le milieu favorable à l'ours se réduit encore, tous les jours.

D'après Jacques de Boissezon, *La Nouvelle République* des Pyrénées, 14 août 2006.



- 1 Ax-les-Thermes, station thermale
- 2 Tour des villages, GR, pistes forestières: 5000 km de sentiers balisés
- 3 Gîte d'étape
- Estive
- 6 Dent d'Orlu
- 6 Réserve de faunes d'Orlu, observatoire de la montagne
- Pastoralisme en fond de vallée

Une décision d'aménagement



Lâcher de Mellba dans la montagne près de Melles.

1996 - Première étape du plan de réintroduction

Deux femelles (dont Mellba) et un mâle d'origine slovène sont relâchés. En 2004, Cannelle (dernière ourse de souche pyrénéenne) est abattue par un chasseur. Sa mort relance le programme de réintroduction.

2006 - Deuxième étape du plan de réintroduction

Quatre femelles et un mâle slovènes sont relâchés. Palouma meurt à la suite d'une chute et Franska est renversée sur une autoroute en 2007.

Questions

Je localise

Docs 1 et 3. Localisez les Pyrénées en France et en Europe. Quel est le relief dominant de la région?

Je décris

- **Doc 2.** Qui habitait les Pyrénées au XIX^e siècle? Qu'v faisait-il?
- Docs 2 et 3. Qui habite les Pyrénées aujourd'hui? Quelles activités économiques se développent ?
- 4 Doc 2. Quelles sont les conséquences de ce développement économique sur l'environnement?
- Doc 2. Historiquement, quel animal cohabite avec l'homme dans les Pyrénées ?
- **6** Doc 2. Pourquoi le nombre d'ours a-t-il diminué au XX^e siècle?
- **Doc 4.** Que décide le gouvernement français en 1996? Pourquoi?

Je conclus

8 Docs 1 à 4. Faites la liste des trois types de changements qui touchent les Pyrénées françaises : changements économiques, changements sociaux et changements environnementaux.

Étude de cas

Réintroduire l'ours dans les Pyrénées : un aménagement discuté

B Préserver la biodiversité : un des enjeux du développement durable



FONDATION NICOLAS HUL® L
POUR LA NATURE ET L'HOMME

5 La Fondation Nicolas Hulot

Une des affiches de la campagne « Sans nature, pas de futur... parce que nos vies sont liées », lancée en 2004 par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. (www.fondation nicolas-hulot.org).

6 L'État français explique son choix

L'ours brun a fortement régressé à la fois en Europe et en Amérique du Nord. Par conséquent, sa conservation doit retenir notre attention. Si chaque pays qui abrite une population d'ours bruns, ne met pas en œuvre les mesures nécessaires à son maintien, la régression des populations continuera à se poursuivre de façon inéluctable. Il est donc du devoir de l'État et de ses citoyens de participer à son maintien au niveau de la planète, plutôt que d'y renoncer sous prétexte que d'autres pays s'en occupent. À cette fin, des engagements internationaux ont été contractés par la France. Nous nous devons de respecter nos engagements. Comment exiger d'autres pays la protection de leurs espèces menacées d'extinction si nous ne sommes pas capables de conserver une espèce aussi emblématique que l'ours brun ? Il est clair que le rayonnement international d'un pays repose aussi sur sa capacité à préserver sa biodiversité.

> D'après le site de l'État consacré à l'ours, www.ours.ecologie.gouv.fr.

Questions

Je décris et j'explique

Docs 1, 4 et 7. Où la manifestation (doc 7) a-t-elle lieu? Pourquoi?

Doc 7. En observant les banderoles, précisez qui sont les manifestants. Que veulent-ils ?

Doc 5. Qui est l'auteur de ce document ? D'après lui, pour qui et pourquoi faut-il préserver l'ours brun ? Comment cette idée est-elle représentée sur l'affiche ?

Doc 6. Pourquoi l'État français décide-t-il de réintroduire l'ours dans les Pyrénées ?

Doc 8. Quel est le statut de l'espèce « ours brun » en France aujourd'hui ? Peut-il être chassé ?

Doc 8. L'ours brun est une « espèce protégée » à trois échelles différentes : lesquelles ?

15 Docs 6 et 8. Expliquez la phrase soulignée du document 6 à l'aide du document 8.

Docs 5, 6, 7 et 8. Énumérez les différents groupes de personnes ou organisations présents dans cette double page. Quelle est leur idée commune ?



France: parce que l'ours brun est une espèce menacée, sa chasse est interdite.

Europe : Convention de Berne , sur la conservation de la vie sauvage et des habitats naturels de l'Europe. L'ours brun y est inscrit comme espèce strictement protégée.

Les États s'engagent à prendre des mesures pour maintenir les espèces et à encourager la réintroduction de celles-ci lorsque cette mesure contribue à leur conservation. Monde : la France signe la Convention internationale de Rio de Janeiro sur la conservation de la biodiversité. Elle doit préserver les écosystèmes et les espaces naturels.

1962

1979

1992

1973

1981

Monde : l'ours brun est protégé par la Convention internationale de Washington qui encadre le commerce des espèces protégées. France : l'ours brun est une espèce protégée.

Les ministres de l'Environnement et de l'Agriculture peuvent cependant 'autoriser la capture ou la destruction d'ours pour prévenir des dommages importants au bétail ou dans l'intérêt de la sécurité publique. Europe : Directive « Habitats »
de l'Union européenne.
L'ours brun figure sur la liste
des espèces prioritaires au niveau
communautaire et pour lesquelles
il faut protéger les lieux
où elles vivent.

8 Trois échelles de décision pour un même but

Étude de cas

Réintroduire l'ours dans les Pyrénées : un aménagement discuté

Les enjeux primordiaux sont la vie des hommes et leurs activités

Des élus locaux s'engagent pour le développement durable

Un territoire vivant est un territoire où les activités humaines, riches et dynamiques, cohabitent avec un environnement préservé. Les Pyrénées centrales bénéficient d'un milieu naturel exceptionnel, un atout majeur pour le territoire. Que ce soit le tourisme, la chasse, l'exploitation forestière ou le pastoralisme, ces quatre activités sont directement liées au territoire et à l'écosystème. L'enjeu est donc fort : permettre à l'homme de vivre de ses activités tout en en préservant la richesse principale : l'environnement. Une réflexion sur les enjeux du territoire, la situation actuelle et l'avenir des activités humaines doit permettre de trouver des solutions adaptées et durables. Le retour de l'ours est une occasion d'engager le débat.

D'après l'association Pays de l'ours - ADET.







pour le tourisme

Manifestation d'éleveurs à Bagnères-de-Luchon, le 13 mai 2006



Un manifestant, guide de montagne, livre son point de vue.

Le but de cette manifestation, c'est de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs sur l'incompatibilité qui existe entre le pastoralisme et la présence de l'ours dans nos Pyrénées. Je suis ici pour défendre l'élevage en montagne. Chez nous, l'élevage et le tourisme sont très liés. Ce sont les éleveurs qui entretiennent le paysage. Les touristes s'arrêtent et profitent d'un paysage entretenu par l'homme. La fin de l'élevage, c'est la fin du paysage qui attire le touriste. Et il faut tenir compte du risque que l'on peut encourir avec l'ours.

D'après le site Internet www.pyrenees-pirenews.com.

Questions

Je décris et j'explique

Docs 9, 10, 11 et 13. Quelles sont les activités économiques dominantes dans les Pyrénées ?

Doc 9. Quels sont les objectifs du développement durable dans les Pyrénées centrales d'après les élus ?

Docs 10, 11 et 12. Montrez que la réintroduction de l'ours peut être un atout pour l'économie régionale.

Doc 13. Qui sont les manifestants ? Contre quoi manifestent-ils ? Pour quelles raisons ?

Docs 1 et 13. Pourquoi cette manifestation a-t-elle lieu à Bagnèresde-Luchon?

Doc 11. Quels sont les objectifs du programme « Life Coex » en France ?

Doc 11. Que prouve la nécessité d'un tel programme européen ?

Docs 10, 12 et 13. Montrez que l'ours sert d'argument dans deux sens opposés.

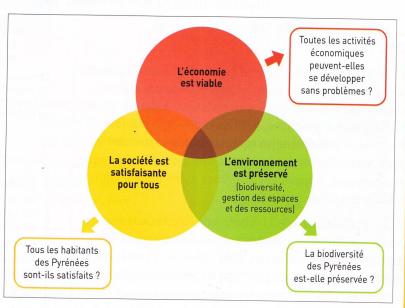
Docs 9, 10, 11 et 13. Pourquoi la réintroduction de l'ours lance-t-elle un débat ?



J'identifie les enjeux du développement durable



La réponse à la question 18 définit ce que serait un développement durable des Pyrénées centrales. En reprenant vos réponses aux questions 8, 12, 19, 20 et 25, évaluez le degré de réussite de l'aménagement des Pyrénées françaises dans chacun des trois domaines du développement durable en utilisant les signes : --/-/+ ou ++



Chapitre 9 - LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

197